Date de génération de ce justificatif : 23/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CASERIPE – Constitution de société

Référence : L038436

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 20 novembre 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Suivant acte sous seing privé en date à SAINT-MALO, du 13 novembre 2026, il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : La souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de droits sociaux, valeurs mobilières et tous autres instruments financiers, côtés ou non, de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés civiles ou commerciales ou entités juridiques quelconques ; L'exercice de toutes opérations et prestations de services quelles qu'elles soient, auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. La dénomination sociale est : CASERIPE Le siège social est fixé à : SAINT-MALO (35400), 16 Impasse Emile Souvestre. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR). Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le premier gérant de la société est : Monsieur Jean-Marc BORSA, demeurant à SAINT-MALO (35400), 16 Impasse Emile Souvestre. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO (35400). Pour avis Le Gérant

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE